

Emplois du temps des agents communaux de l'école

Nombre de Conseillers

En exercice 11 L'an deux mil vingt - deux
Présents 9 le 2 septembre à dix-neuf heures
Votants 9 le Conseil municipal de la commune de NOUIC, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Serge
NOUGIER, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 29 août 2022

PRESENTS : MM. NOUGIER, TRICHARD, RIGAUDEAU, MME CIBERT (arrivée
à 20 h 05), MM. BONNAUD, LEURS, CRUCHET, PASCAL, MME GIRAUD.

ABSENTS : MME DELUCHE, M. REBEYRAT

M. Patrick LEURS a été élu secrétaire

EMPLOIS du TEMPS des AGENTS COMMUNAUX de l'ECOLE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les horaires de l'école ont été modifiés et qu'en conséquence les emplois du temps des agents doivent l'être aussi.

Les horaires des cours sont :

	Matin		Après-midi	
	Entrée en classe	Sortie de classe	Entrée en classe	Sortie de classe
Lundi	8 h 55	12 h 00	13 h 30	16 h 25
Mardi	8 h 55	12 h 00	13 h 30	16 h 25
Mercredi	8 h 55	11 h 40		
Jeudi	8 h 55	12 h 10		
Vendredi	8 h 55	12 h 00	13 h 30	16 h 25

Les horaires des activités périscolaires le jeudi après-midi sont 14 h 00 – 16 h 15.

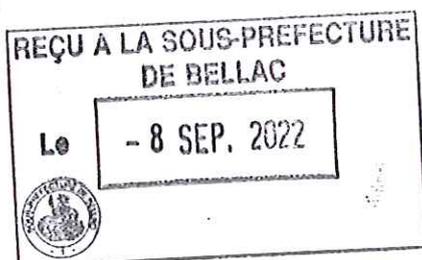
Mme Virginie LUREAULT assurant la cantine scolaire à l'école de Nouic encadrera ces activités de 15 h 10 à 16 h 15 et Mme Aude BONNIN à l'école de Mézières-sur-Issoire de 14 h 45 à 16 h 15.

Le protocole sanitaire ayant été allégé le nettoyage et désinfection des sanitaires et des poignées de porte de 13 h 30 à 14 h 00 est supprimé.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Arrête l'emploi du temps des agents de l'école comme annexé à la présente délibération.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire aux fins des présentes

Certifié exécutoire.
Transmis à la Sous-Préfecture
Le 5 septembre 2022



POUR EXTRAIT CONFORME
Nouic, le 5 septembre 2022
Le Maire
Serge NOUGIER





HORAIRES de TRAVAIL ECOLE
Année scolaire 2022-2023

Virginie LUREAULT

Départ navettes pour école de Mézières-sur-Issoire + cour pour élèves qui restent à Nouic

Lundi – Mardi – Mercredi - Jeudi – Vendredi
8 h 30 - 8 h 55

Cantine scolaire- deux services – les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service

Lundi – Mardi - Vendredi

8 h 55 – 11 h 40

12 h 00- 15 h 00

Jeudi

8 h 55 – 11 h 50

12 h 10 – 15 h 10

Commandes et confection des menus

1 h par semaine

Activités périscolaires - CBO

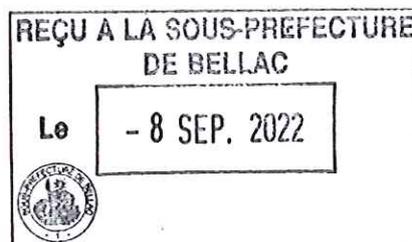
Jeudi

15 h 10 -16 h 15

Garderie du soir - CBO

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

16 h 25 – 18 h 30



NB : Horaires arrêtés le 30.08.2022 – pourront être modifiés en fonction des nécessités de service.

**MAIRIE DE
NOUIC**
**1 place du Dr Justin
Labuze**
87330 NOUIC
☎ 05.55.68.32.72
Email : mairie@nouic.fr

HORAIRES de TRAVAIL ECOLE

Année scolaire 2022 -2023

Aude BONNIN

Accompagnatrice navette à l'école de Mézières-sur-Issoire

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

8h 30 – 8 h 55

16 h 25- 16 h 50

Mercredi

8 h 30 – 8 h 55

11 h 40 – 12 h 05

Poste Adjoint technique

Lundi – Mardi– Vendredi

8 h 55 à 13 h 30

14 h 15 à 16 h 25

Jeudi

8 h 55- 14 h 00

14h 45- 16 h 25

(dont activités périscolaires – à compter du 1^{er} septembre 2022 : jeudi de 14 h 45 à 16 h 15)

Mercredi

8 h 55 à 11 h 40

Garderie du soir : AIDE aux DEVOIRS (à compter du 15 septembre 2022)- CBO

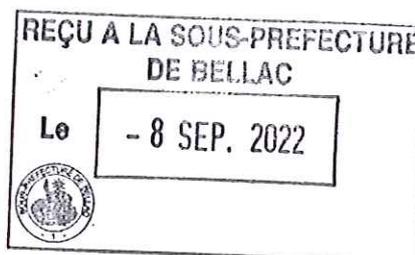
Lundi – Jeudi

16 h 50 à 18 h 15

Le Maire,
Serge NOUGIER



NB : Horaires arrêtés le 30.08.2022 – pourront être modifiés en fonction des nécessités de service



MAIRIE DE NOUIC

1 place du Dr Justin Labuze

87330 NOUIC

☎ 05.55.68.32.72

e-mail : mairie@nouic.fr

HORAIRES de TRAVAIL ECOLE

Année scolaire 2022-2023- rentrée du 1.09.2022

Martine SAVIGNAT

Garderie du matin – aération des locaux

Lundi – Mardi – Mercredi - Jeudi – Vendredi

7 h 30 – 8 h 35

Accueil des élèves arrivant à l'école de Nouic – donner solution hydro-alcoolique à chaque enfant à l'entrée dans l'école

Lundi – Mardi – Mercredi - Jeudi – Vendredi

8 h 35- 9 h 00

Surveillance cour – lavage des mains avant de manger et après manger

Lundi – Mardi - Vendredi

12 h 00 – 12 h 30

Jeudi

12 h 10 – 12 h 40

Surveillance cantine - un service pour chaque groupe classe - lavage des mains avant et après le repas

Lundi – Mardi - Vendredi

12 h 30 – 13 h 00

Jeudi

12 h 40- 13 h 10

Surveillance cour – Récréation avec séparation des groupes- lavage des mains avant de rentrer en classe

Lundi – Mardi - Vendredi

13 h 00 – 13 h 30

Jeudi

13 h 10 – 14 h 00

Accueil des parents qui viennent chercher les enfants -côté château d'eau

Lundi – Mardi - Jeudi – Vendredi

16 h 25 – 16 h 50

Ménage - nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) minimum 1 fois par jour- nettoyage désinfection des WC, sanitaires et poignées de porte- aération des locaux

Lundi –Mardi - Jeudi – Vendredi : 16 h 50 – 17 h 50

Mercredi : 12 h 30 -13 h 30

Ménage pendant les vacances scolaires : 7 h.

Garderie

Mercredi – accueil des parents qui viennent chercher les enfants

11 h 40 – 12 h 30

Le Maire,
Serge NOUGIER



NB : Horaires arrêtés le 30.08.2022 – pourront être modifiés en fonction des nécessités de service

**MAIRIE DE
NOUIC**
**1 place du Dr Justin
Labuze**
87330 NOUIC
☎ 05.55.68.32.72
E-mail : mairie@nouic.fr

HORAIRES de TRAVAIL ECOLE

Année scolaire 2022-2023- rentrée du 01.09.2022

Vanessa COULOUARN

Ménage école - nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) minimum 1 fois par jour-
nettoyage désinfection des WC, sanitaires et poignées de porte- aération des locaux

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi

16 h 40 – 17 h 40

Mercredi

12 h 05-13 h 05

Le Maire,
Serge NOUGIER



NB : Horaires arrêtés le 30 août 2022 – pourront être modifiés en fonction des nécessités de service